



## Aux Arts Collégiens

Aux Arts, collégiens est un dispositif territorialisé d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de niveau collège, coordonné au niveau du territoire intercommunal, autour du spectacle vivant et de l'art contemporain.

Il intègre les trois piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC) : fréquenter, pratiquer, s'approprier. Ceci afin de développer les capacités d'expression, la créativité et la faculté de jugement critique des adolescents. Il contribue à l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par le socle commun dans la formation des élèves.

- [Présentation du dispositif 2020-2021 \(PDF - 1001.71 Ko\)](#)
- [Flyer "Aux arts collégiens" 2020-2021 \(PDF - 754.22 Ko\)](#)
- [Mon carnet de bord 2020-2021 \(PDF - 1.46 Mo\)](#)
- [La Fiche sommaire 2020-2021 \(PDF - 307.73 Ko\)](#)
- [Fiche ressources 2020-2021 \(PDF - 5.52 Mo\)](#)
- [Les Fiches exploitation 2020-2021 \(PDF - 3.41 Mo\)](#)